FICHE PRODUIT

Barreaudage DUBAÏ® traversant

Le barreaudage est un produit à très longue durée de vie : sa résistance aux agressions, son mode de construction et de pose, ses caractéristiques dimensionnelles, en font le produit de sécurité par excellence.

Hauteur 2000mm	Largeur 2500mm		

Caractéristiques techniques:

- Poteaux à sceller ou sur platine : 60 X60 X 2 mm
- Traverses horizontales: 50 X 30 X 2 mm
- Tubes verticaux: Ø25 X 1.5 mm

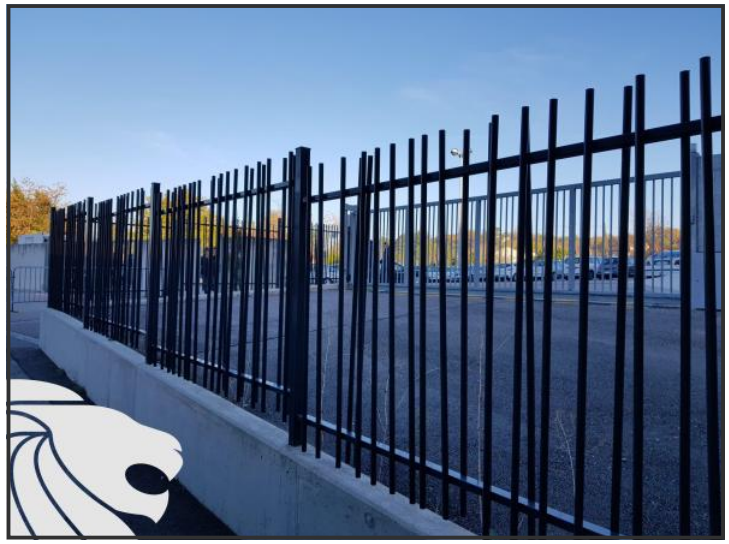

Procédé de thermolaquage:

La plastification (cuisson au four) est réalisée selon un traitement de surface à 4 étages :
1. Dérochage
2. Double rinçage avec système nanotechnology® (base de Zirconium)
3. Passivation amorphe, suivis d'un séchage
4. Peinture robotisée, cuisson à 190 degrés durant 30 minutes.

Épaisseur moyenne = 150 microns Poudre utilisée polyester qualité industriel
Tests aux brouillards salins = EN ISO 9227

COULEURS STANDARDS

- RAL 6005 - Vert
- RAL 7016 - Gris
- RAL 9016 - Blanc

Autres coloris
nous consulter

Description des tubes utilisés:

- La galvanisation Sendzimir répond à la norme NFA 49-542.
- Nos tubes sont fabriqués selon la norme EN 10305-3 (Ronds) et EN 10305-5 (Carrés et rectangulaires)
- Acier E 24/2, avec un limite élastique de 240 N / mm2
- L´acier E 24/2 selon la norme NFA 35-501 - correspond à l´acier S235JR (Norme EN 10025-2) – Limite élastique de S235 = 235N/ mm2
- L´acier que nous utilisons pour la fabrication des tubes galvanisés est de l´acier DX51D selon la norme EN 10346.

contact@cclot.fr - 04 78 88 01 00

DESSIN TECHNIQUE

Barreaudage DUBAÏ® traversant

Le barreaudage est un produit à très longue durée de vie : sa résistance aux agressions, son mode de construction et de pose, ses caractéristiques dimensionnelles, en font le produit de sécurité par excellence.

Hauteur 2000mm | **Largeur 2500mm**

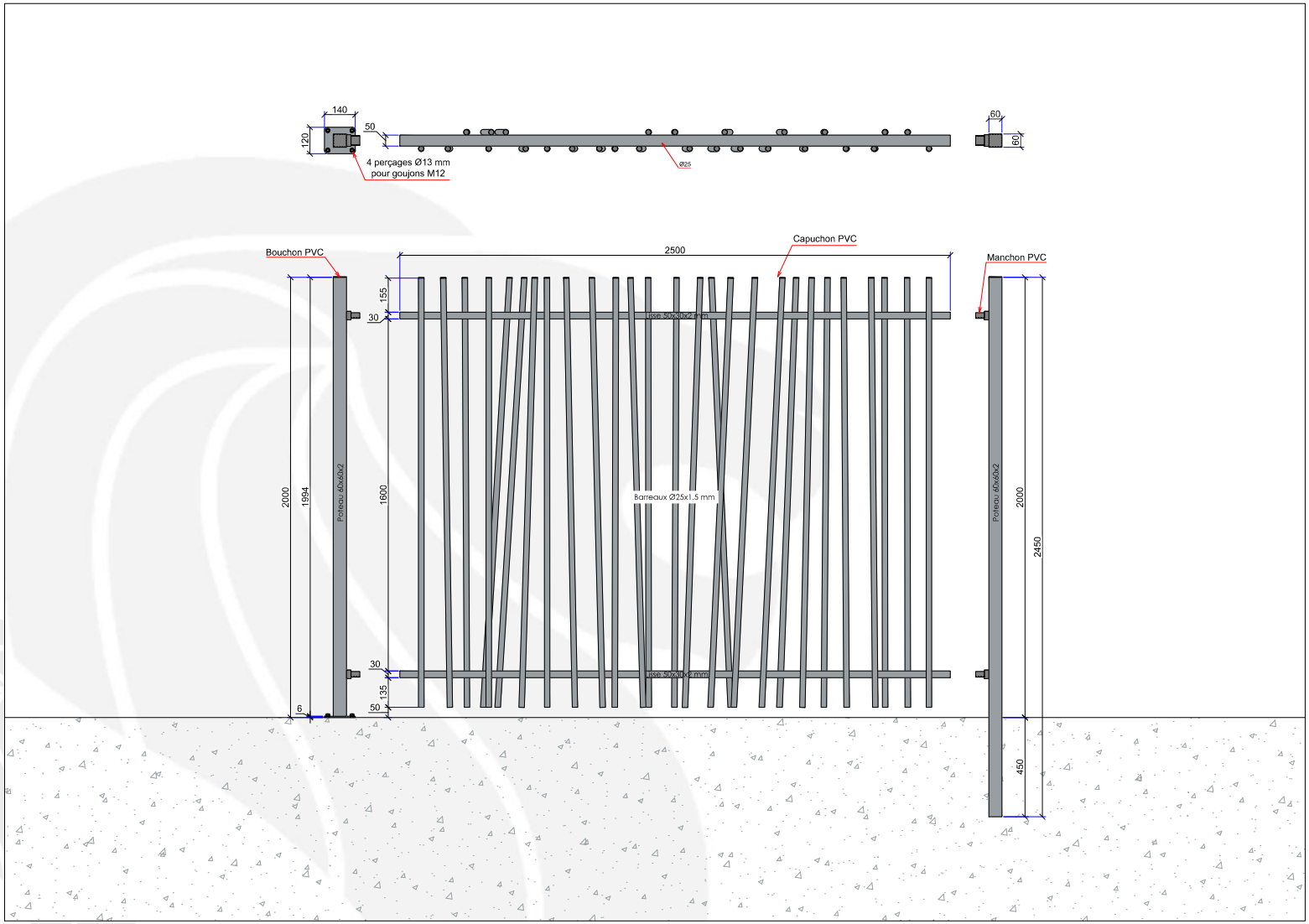

Mentions légales :
Les fiches techniques sont éditées par : SAS C'CLOT - RCS de LYON 491 237 046
Propriété Intellectuelle :
Les textes et illustrations ne peuvent être modifiés, reproduits ou distribués sans autorisation de l'éditeur sous peine de sanctions pénales prévues aux articles L. 335.2 et L. 343.1 du code de la Propriété Intellectuelle.

GAMME BARFENCE

Barreaudage Dubaï®